

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LE PLAN DE RÉUSSITE DE L'ÉCOLE ET LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

ÉTABLISSEMENT : ÉCOLE PRIMAIRE DE LA BROQUERIE

ANNÉE 2016-2017

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu ;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés ;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables ;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus ;
- Des suivis aux moyens retenus ;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier x	Nom de l'établissement : De La Broquerie
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses particularités au niveau des apprentissages et des comportements.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE: Augmenter de 1% le résultat final moyen au bulletin de la compétence résoudre en mathématique dans les trois cycles.
--

INDICATEUR : Résultat final moyen dans la compétence résoudre au 1 ^{er} , 2 ^e et au 3 ^e cycle	CIBLE FINALE : 1 ^{er} cycle : 2016-2017 : 82% 2 ^e cycle : 2016-2017 : 80% 3 ^e cycle : 2016-2017 : 78%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseigner systématiquement et faire appliquer les stratégies uniformisées de résolution de problème dans chacune des classes	Enseignants	En cours d'année	Comité pédagogique et CP de la CSP
2. Faire vivre aux élèves des SAE et de SP	Enseignants	En cours d'année	Comité pédagogique et CP de la CSP

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier x **Nom de l'établissement :** De La Broquerie

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses particularités au niveau des apprentissages et des comportements.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
Augmenter le nombre d'activités au sein de l'école favorisant la persévérance scolaire.

INDICATEUR : Le nombre d'activités proposées	CIBLE FINALE : Un minimum de trois pour l'ensemble de l'école	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des activités	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Poursuivre le projet Ribambelle au préscolaire (dépistage de l'anxiété et collaboration avec les parents)	Enseignants du préscolaire et Psychoéducatrice	Tout au long de l'année	psychoéducatrices
2. Faire vivre des activités de transition primaire-secondaire	Enseignant, AVSEC, Direction	Au cours de l'année	Professionnels, école secondaire De Mortagne
3. Organiser une remise de méritas pour augmenter l'estime de soi chez les élèves	Enseignant, Direction	À chaque étape	TES

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire x Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** De La Broquerie

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de ses apprentissages	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Augmenter de 1% le résultat final moyen au bulletin des élèves en lecture à la fin de chacun des cycles.

INDICATEUR : Résultat final moyen en lecture chez les élèves à tous les cycles, 1 ^{er} cycle, 2 ^e cycle, 3 ^e cycle	CIBLE FINALE : 1 ^{er} cycle : 2016-2017 : 83% 2 ^e cycle : 2016-2017 : 81% 3 ^e cycle : 2016-2017 : 78%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI-Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseigner de façon explicite et systématique <u>de stratégies uniformisées en lecture</u> (PFQ p.91) à tous les niveaux	Tous les enseignants	Toute l'année	Progression des apprentissages
2. Animer des activités de conscience phonémique permettant un dépistage précoce	Tous les enseignants du préscolaire	Toute l'année	Orthopédagogue
3. Développer des stratégies cognitives et métacognitives	Tous les enseignants du préscolaire et Direction	Toute l'année	Orthopédagogue
4. Organiser divers projets d'enseignement stratégique en collaboration avec l'orthopédagogue	Enseignants concernés	Toute l'année	Orthopédagogue

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** De La Broquerie

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de ses apprentissages	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
Augmenter de 1% le résultat final moyen au bulletin des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles.

INDICATEUR : Résultat final moyen en écriture à tous les niveaux, 1 ^{er} cycle, 2 ^e cycle, 3 ^e cycle	CIBLE FINALE : 1 ^{er} cycle : 2016-2017 : 83% 2 ^e cycle : 2016-2017 : 79% 3 ^e cycle : 2016-2017 : 76%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI-Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017: <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseigner de façon explicite et systématique les stratégies uniformisées d'écriture	Tous les enseignants	Toute l'année	Progression des apprentissages
2. Faire écrire quotidiennement les élèves sous diverses formes	Enseignants visés	Toute l'année	Orthopédagogue
3. Enseigner l'utilisation du code de correction commun et progressif	Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogue et CP (Conseiller pédagogique)

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire x Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** De La Broquerie

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses particularités au niveau des apprentissages et du comportement	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	<p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».</p> <p>Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (Proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP).</p> <p>Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT.</p> <p>Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.</p> <p>Augmenter le taux de persévérance de 42,3 % (cohorte 2009-2010) à 50 % des élèves inscrits dans le parcours axé sur l'emploi (FPT) d'ici juin 2015.</p>
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Augmenter de 2, à chaque cycle, le nombre d'élèves atteignant 70% au sommaire du bulletin final en français.

INDICATEUR : Résultat sommaire moyen du bulletin final en français à chaque cycle	CIBLE FINALE : 1 ^{er} cycle : Passer de 97 à 99 sur 111 2 ^e cycle : Passer de 97 à 99 sur 113 3 ^e cycle : Passer de 75 à 77 sur 95	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017: <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Proposer des blocs de travail intensif, par groupe, au besoin	Enseignants et orthopédagogue	En cours d'année	Enseignants - orthopédagogue- outils école
2. Transférer en classe les stratégies apprises en cours d'année durant les blocs de travail en orthopédagogie lorsque c'est pertinent	Enseignants et orthopédagogue	Toute l'année	Enseignants - orthopédagogue- outils école
3. Fournir aux élèves du matériel spécifique et adapté à leurs besoins (Matériels d'ergothérapie, ordinateur, casque anti-bruit, banc, ...)	Enseignants et orthopédagogue	Toute l'année	Enseignants - orthopédagogue - psychoéducatrice - outils école
4. Augmenter les heures en orthopédagogie et en éducation spécialisée	Direction	Début d'année	Annexe B
5. Adapter et modifier les diverses tâches pédagogiques selon les besoins des élèves	Enseignants et orthopédagogues	Toute l'année	CP, Divers documents du MESSR

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser x Qualifier **Nom de l'établissement :** De La Broquerie

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à favoriser l'éveil d'une conscience personnelle et collective.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ». Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (Proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP).
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
Organiser des activités de prévention afin de maintenir le sentiment de sécurité des élèves à l'école.

INDICATEUR : Nombre d'activités vécues à l'école pour contrer la violence et l'intimidation.	CIBLE FINALE : Une activité par degré	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des activités	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Intervenir de façon variée pour favoriser les comportements adéquats (psychoéducateur, psychologue, technicien en éducation spécialisé, enseignants, éducatrice en s de g, policier communautaire)	Psychoéducateur, TES et comité	Année scolaire	Policier communautaire et TES ou psychoéducatrice
2. Organiser des activités, pour toute l'école, en lien avec notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Psychoéducatrice, direction et policière communautaire	Année scolaire	Policier communautaire
3. Contrôler les personnes venant de l'extérieur de l'école	Service de garde et secrétariat	Quotidiennement	Ressources matérielles et personnel de l'école
4. Aménager notre cour d'école du 3 ^e cycle	Direction et CÉ	Automne 2015	Ressources matérielles, campagnes de financement, ministère

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** De La Broquerie

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à favoriser l'éveil d'une conscience personnelle et collective	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
Augmenter le nombre d'activités de sensibilisation à une saine alimentation

INDICATEUR : Le nombre d'activités	CIBLE FINALE : 2 activités par année	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des activités	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Promouvoir la Politique relative à une saine alimentation	Tout le personnel	Toute l'année	CSP et infirmière
2. Sensibiliser les parents à l'importance d'une bonne collation	SDG et infirmière scolaire	Toute l'année	Santé Canada

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire x Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** De La Broquerie

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à favoriser l'éveil d'une conscience personnelle et collective	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées dans les cadres suivants : Activités du service de garde, activités parascolaires et activités sportives interscolaires. Augmenter la proportion d'élèves par sexe qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 2 ^e , 4 ^e et 6 ^e années au primaire et en 2 ^e et 5 ^e secondaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Maintenir le résultat des élèves à l'épreuve de course continue

INDICATEUR : Taux de réussite des élèves à l'épreuve de course	CIBLE FINALE : 98% des élèves qui réussissent	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : ☒
--	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Mettre en place une période de course progressive en début de cours d'éducation physique	Enseignante en éducation physique	Toute l'année	CP (Conseiller pédagogique en éducation physique)
2. Offrir la possibilité pour tous les élèves du 3 ^e cycle de participer au programme Tchoukball	Direction et enseignantes	Toute l'année	Deux enseignantes en éducation physique
3. Organiser des activités sportives extrascolaires	Ens. en éducation physique et Tech. du s de g	Toute l'année	Éducatrices

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier x **Nom de l'établissement :** De La Broquerie

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'ÉCOLE VISE À FAVORISER L'ÉVEIL D'UNE CONSCIENCE PERSONNELLE ET COLLECTIVE	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
---	-----------------------------------	---

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
 Augmenter le nombre d'activités qui font découvrir aux élèves différents métiers

INDICATEUR : Nombre d'activités offertes	CIBLE FINALE : 2 activités	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement d'activités	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : ☒
--	--------------------------------------	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Organiser annuellement des activités en classe où on parle de différents métiers	Enseignants et parents du 3 ^e cycle	Deux fois dans l'année (février et mai)	Enseignants et parents
2. Organiser des ateliers sur différents métiers non traditionnels	Direction	Annuellement	Place Rive-Sud

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2015-2016. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 19 décembre 2016.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 9 novembre 2016. Le numéro de la résolution est CE16-17-26

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe : _____

Date : _____